

ANIMAUX A FOURRURES

Elevage des moufettes

Vu le prix ascendant des fourrures, il serait bon de faire une étude spéciale de tous les animaux à fourrure élevés en captivité. Plusieurs éleveurs cherchent à se renseigner sur la moufette (bête puante). Jusqu'à présent, on ne s'est guère occupé d'élever cet animal en captivité au Canada. On a cependant prouvé que son élevage est facile. Il s'agit, avant tout, de savoir si l'entreprise sera rémunératrice. Comme les meilleures peaux se vendent actuellement \$10 la pièce, il semble qu'il serait possible de faire de l'élevage de ces animaux un succès financier. Voici quelques renseignements importants sur cet animal :

Traits caractéristiques: La moufette n'est ni timide ni vicieuse; elle se domestique sans peine. Elle aime à creuser, mais ne grimpe que rarement d'une nature sans défiance, elle se laisse aisément prendre aux pièges. Elle sort généralement la nuit.

Alimentation: Cet animal est pour ainsi dire omnivore. A l'état sauvage, il se nourrit d'insectes, de sauterelles, de grillons, de charançons et de chenilles. En captivité, on peut nourrir les moufettes avec de la viande, du poisson, des céréales, des végétaux cuits et du lait. Le mode de nourriture le moins coûteux consisterait à utiliser les déchets de la cuisine d'un hôtel. Il faut, cependant, éliminer toute viande putride ou en voie de décomposition.

Procréation: Pour l'accouplement, il ne faudrait prendre d'autres mâles que ceux appelés "star black". Un mâle suffit pour une demi-douzaine de femelles; la durée de la gestation

est de 9 semaines environ; chaque portée donne de 6 à 12 petits; les jeunes naissent les yeux fermés et presque sans poil. On peut les sevrer à l'âge de deux mois.

L'enlèvement de la senteur: Le fluide puant, que la moufette emploie pour se protéger, est contenu en deux poches, situées de chaque côté du canal d'éjection. Il est possible d'enlever ces poches, quand l'animal est âgé de cinq semaines; cette opération le rend ensuite aussi inoffensif qu'un chat. Mais l'opération n'est pas absolument indispensable, car la moufette domestiquée n'usera probablement de son fluide qu'en cas d'épeurement causé par quelque intrus.

Enclos: Les clôtures en treillage métallique pour les enclos à moufettes sont faites de fil No 16, avec maille de un pouce, d'une hauteur d'environ 3 pieds avec partie supérieure inclinée vers l'intérieur; la partie inférieure devra être enterrée d'au moins trois pieds et l'extrémité tournée en dedans. Les abris, ou tanières, si le sol le permet, peuvent être construits artificiellement, et les moufettes s'y retireront. Mais presque toutes les sortes de trous ou tanières répondront aux besoins, pourvu qu'ils soient secs.

Fourrure: La fourrure des moufettes élevées en captivité est, dit-on, d'une qualité inférieure à celle de ces animaux à l'état libre. On attribue cette dépréciation au manque d'exercice. Ce sont les fourrures noires et à raies étroites qui sont les plus estimées. Un choix judicieux aura pour effet d'obtenir les qualités désirables. Les peaux de ces animaux devraient être mises en boîtes pour le marché. Dans le commerce, cette fourrure est souvent vendue sous le nom de "mar-te d'Alaska"